

La principale objection à cette proposition découle du fait que le Comité ne souhaite pas voir le gouvernement devenir un courtier en pétrole.

Le Comité a également examiné le fonctionnement de divers éventuels programmes de stabilisation et comparé les aspects théoriques et pratiques de cette idée à l'aide accordée aux agriculteurs dans le cadre des actuels programmes de soutien des prix. Suite à la récente expérience canadienne en matière de prix administrés du pétrole, et désirant éviter le rôle de stabilisateur des prix et de courtier en pétrole, le Comité ne croit pas que de tels programmes seraient appropriés.

Il pourrait toutefois s'avérer possible de suivre les prix du pétrole tout en gardant à l'esprit la possibilité de garanties d'emprunt pour les grands projets si le prix devait tomber en deçà d'un niveau convenu. Cela pourrait compenser le peu d'empressement du marché des capitaux privés à fournir le financement nécessaire pour l'accroissement des réserves (qui est important pour le pays) pendant des périodes où le prix et la profitabilité faiblissent et où le risque devient plus grand.